



Cité gaillarde

2023 - 176

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE PUBLIQUE
du Mercredi 28 juin 2023
à 09h00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi vingt-huit juin à 09h00, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal - Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Frédéric SOULIER Maire.

La convocation a été établie et affichée le jeudi 22 juin 2023.

PRESENTS :

Monsieur Frédéric SOULIER, Madame Valérie TAURISSON, Madame Sandrine MAURIN, Monsieur Philippe DELARUE, Monsieur Philippe LESCURE, Madame Marie-Christine LACOMBE, Monsieur Michel DA CUNHA, Monsieur Jacques VEYSSIERE, Monsieur Jean-Daniel VILATTE, Monsieur Jean-Claude DESCHAMPS, Madame Anne COLASSON, Monsieur Christian PRADAYROL, Madame Anne CLERGERIE, Madame Sabine DELORD, Monsieur Jean PONCHARAL, Madame Hélène COURTARIE, Madame Fatima JACINTO, Madame Marie FINDELING, Monsieur Franck PEYRET, Madame Najat DELDOULI, Madame Sandrine MARTIN, Monsieur Jean-Luc SOUQUIERES, Monsieur Steve CLOG DACHARRY, Monsieur Julien BOUNIE, Madame Séverine ROSE-BROUSSEAUD, Madame Audrey BARTOUT, Madame Marine COURNIL-CORCORAL, Madame Martine CONTIE, Madame Catherine GABRIEL, Monsieur Paul ROCHE, Monsieur Emilio CAMPOS, Madame Chloé HERZHAFT.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE MANDAT DE VOTE :

<u>Mandants</u>	<u>Mandataires</u>	<u>Date Procuration</u>
Madame Dominique EYSSARTIER	Madame Valérie TAURISSON	26/06/2023
Madame Martine JOUVE	Madame Sandrine MAURIN	28/06/2023
Monsieur Pierre MONTEIL	Monsieur Christian PRADAYROL	23/06/2023
Monsieur Philippe CLEMENT	Madame Sandrine MARTIN	28/06/2023
Madame Sylvie BOEL	Monsieur Philippe LESCURE	21/06/2023
Madame Carine VOISIN-TRENY	Monsieur Jean-Luc SOUQUIERES	22/06/2023
Monsieur Alexandre BONNIE	Madame Marie-Christine LACOMBE	21/06/2023
Monsieur Ali GUVEN	Monsieur Steve CLOG DACHARRY	27/06/2023
Monsieur Jean-Yves SOULIER	Monsieur Paul ROCHE	26/06/2023
Madame Shamira KASRI	Monsieur Emilio CAMPOS	27/06/2023
Monsieur Florian HURARD	Monsieur Florian HURARD	28/06/2023

Le conseil municipal, réuni à la majorité de ses membres en exercice a désigné conformément aux dispositions de l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Marine COURNIL-CORCORAL, Conseiller Municipal pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) N°2 - CARRIERE DE LISSOULIERE - BILAN DE LA CONCERTATION

RAPPORTEUR : Monsieur Franck PEYRET, Conseiller Délégué

Date de publication : 30/06/2023

Signé numériquement
A : BRIVE (19100), Fr
Le : 29/06/2023 à 14:1:06
Ville de Brive La Gaillarde
Le Maire de Brive
Frederic SOULIER

Accusé de réception en préfecture
019-211903109-20230629-176-29062023-DE
Date de télétransmission : 29/06/2023
Date de réception préfecture : 29/06/2023

Il est rappelé que, par délibération du 29 mars 2023, le conseil municipal a défini les modalités de concertation liées à la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) n°2 - Carrière de Lissoulière.

Cette concertation obligatoire en application de l'article L 103-2 du code de l'urbanisme s'est déroulée du 3 avril au 17 mai 2023.

- Une note d'information sur le projet et la mise en compatibilité du PLU ainsi qu'un registre de concertation ont été mis à disposition du public en mairie. Cette même note d'information est restée en ligne sur le site de la mairie pendant toute la durée de la concertation.
Aucune remarque n'a été émise sur le registre déposé en mairie.
- Une réunion a eu lieu avec le bureau du quartier 12 le 3 avril 2023 en présence du porteur de projet. Celui-ci a pu présenter les raisons de son projet d'extension. Les personnes présentes ont affirmé que l'activité actuelle de la carrière n'occasionne pas de nuisances pour le quartier 12, et ont exprimé leur confiance face au projet d'extension.
- Une rencontre a eu lieu entre le président du quartier 17 et le service planification territoriale de la ville. Le projet lui a été expliqué, et il a ensuite pu lui-même en faire une présentation en réunion de bureau du quartier 17. Aucune remarque ou question n'a été formulée.
- Une réunion publique d'information s'est tenue le 25 avril 2023, également en présence du porteur de projet.
La population a été informée via une diffusion sur les réseaux sociaux, un article sur le site de Brive Mag, et une distribution de flyers dans les quartiers 12 et 17.
Une trentaine de personnes étaient présentes et ont pu exprimer leurs questionnements : les risques de nuisances éventuelles induites par l'extension de la carrière ont été abordées, ainsi que les atteintes à l'environnement et les propositions de compensation mises en avant dans le dossier.

Les actions mentionnées ci-dessus sont conformes aux modalités définies dans la délibération du 29 mars 2023.

Il est donc proposé au conseil municipal :

- d'acter le bilan de la concertation ci-dessus détaillé.

Le Conseil Municipal a pris acte du bilan de la concertation qui lui a été présenté (à l'exception de Monsieur Paul ROCHE avec en sus le pouvoir de Monsieur Jean-Yves SOULIER, Madame Martine CONTIE et Madame Catherine GABRIEL de la liste "Brive notre avenir" qui s'abstiennent).

Pour extrait certifié conforme

Le Maire